



## Document annexe explicatif sur la **Résolution pour un plan d'urgence climatique : les Chantiers de la DUC (C-DUC)**

Depuis la création d'Hydro-Québec; les gouvernements du Québec utilisent la tarification électrique comme un outil de prédilection pour stimuler l'économie.

Dans le contexte de la crise climatique, le recours à la tarification préférentielle et à des infrastructures subventionnées par Hydro-Québec doit devenir la base d'une transformation accélérée de nos communautés hors de la combustion.

Le levier économique de la tarification hydroélectrique préférentielle (prix réduit) doit servir en absolue priorité à nos communautés, municipalités et MRCs afin d'accélérer la réalisation de projets visant la réduction des émissions de GES et une électrification juste.

Ceci au plus grand bénéfice de toute la population du Québec, et de notre Climat.